

Les distributeurs en grève illimitée

Une augmentation des prix du lait se profile

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3759 - Lundi 4 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Le lycée de Tirmatine baptisé au nom de Hocine Ait Ahmed

Page 24

Saisies de plus de 100 tonnes de résine de cannabis durant 2015

Drogue, phénomène en baisse mais toujours inquiétant

Page 4

La poudrière du Golfe

Par Mohamed Habili

L'exécution du chef religieux chiïte, Nimr Al Nimr, par l'Arabie saoudite, dans une journée de 47 personnes, toutes condamnées pour terrorisme, de surcroît et comme par un fait exprès tout au début de la nouvelle année, est un acte d'hostilité foncière, une provocation, et une injure, envers tout ce que le monde musulman compte de chiïtes. D'autant que Nimr Al Nimr est rien moins qu'un terroriste. C'est un opposant politique. A elle seule, cette mise à mort aurait fait l'effet d'une déclaration de guerre, si guerre il n'y avait pas déjà, qui de plus fait rage sur les territoires d'au moins trois pays de la région : en Syrie, en Irak, et au Yémen. Une guerre par procuration, certes ; on pourrait tout aussi bien dire une guerre froide entre, principalement, l'Irak et l'Arabie saoudite, mais qui cependant n'attend que l'occasion de se transformer en affrontement direct, chacun de ces deux protagonistes se trouvant alors entouré de ses alliés dans la région, et hors de celle-ci. Tout porte à penser que cette guerre aurait déjà éclaté si ces deux pays avaient une frontière terrestre commune. Toutefois, ce n'est pas l'absence de contact physique qui à elle seule a empêché jusque-là que les deux pays soient déjà aux prises l'un avec l'autre, comme le furent un temps l'Irak et l'Iran.

Suite en page 3

Entrée en vigueur des mesures de la loi de finances

Les hausses suscitent le malaise social

Lire page 3

LE PRIX DU CARBURANT AUGMENTE



PH > D.R.

Selon le département de Benghebrît

130 000 enseignants seront recrutés d'ici à trois ans

Page 2

Théâtre

La pièce «El'Laz» présentée au TNA

Page 13

Les distributeurs en grève illimitée

Une augmentation des prix du lait se profile

■ La crise du lait pasteurisé en sachet semble ne pas connaître sa fin, malgré la volonté affichée par le gouvernement pour développer la filière du lait cru et minimiser cette crise qui frappe régulièrement le marché, lequel ne cesse d'enregistrer une pénurie de ce produit. Le lait en sachet, soutenu par l'État, produit consommé par les citoyens aux revenus modestes, va se raréfier dans les jours à venir, au point d'inquiéter la majorité des ménages. L'exacerbation de la crise est devenue insupportable pour de nombreux citoyens.

Par Meriem Benchaouia

Les distributeurs de lait des wilayas du Centre du pays sont revenus à la charge. Ils ont décidé

Adjudication Appel d'offres pour 38 sites miniers

UN APPEL d'offres national et international pour l'adjudication de 38 sites miniers pour exploration a été lancé par l'Agence nationale des activités minières (Anam). Cet appel d'offres, publié hier par voie de presse, concerne 13 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 10 sites de sable pour construction, 3 sites de sel pour l'industrie alimentaire, ainsi qu'un site de gypse pour la production de plâtre et un autre de tuf pour les travaux publics. Ces sites, répartis à travers 21 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 3 hectares jusqu'à 1 395 hectares. Les 21 wilayas sont Aïn Témouchent (1 site), Béchar (1), Chlef (1), Djelfa (1), Khenchela (1), Médéa (1), Mila (1), M'sila (1), Guelma (1), Oran (1), Saïda (1), Sidi Bel-Abbès (1), Souk Ahras (1), Tlemcen (1), Ouargla (1), Tizi-Ouzou (1), Mascara (2), Ghardaïa (3), El Oued (4), Illizi (4) et Tébessa (9). A rappeler que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, avait affirmé récemment que le secteur des mines connaîtrait à partir de 2016 une «grande dynamique» à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine. Selon lui, le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entreprises publiques minières. Sur le plan de l'action, une grande étude exploratoire pour mettre à jour les indices des minerais dans le sud du pays a été lancée avec l'assistance d'une expertise internationale, qui devra permettre de connaître le véritable potentiel minier pour affiner les axes de valorisation. Il s'agira de valoriser toutes les ressources naturelles du pays autant pour les besoins de l'industrie nationale que pour l'exportation, avait avancé le ministre qui a soutenu que l'exportation à l'état brut des minerais doit cesser. G. H.

d'entamer, hier, une grève illimitée. Le débrayage qui ne manquera pas d'incommoder lourdement les consommateurs est motivé par l'inaction du ministre du Commerce qui n'a toujours pas donné suite à leur préavis adressé en novembre et en décembre. A cet effet, les distributeurs des laiteries de Bir Khadem (Alger), Boudouaou (Boumerdès), Aïn Defla et Bettouche (Blida) dénoncent la sourde oreille que fait le ministère du Commerce à leurs revendications, en l'occurrence la révision à la hausse de leur marge bénéficiaire qui est restée inchangée depuis plus de 15 ans. Selon eux, la marge bénéficiaire fixée à 0,75 DA par litre est insuffisante. S'ajoute à cela la charge de travail, compte tenu des rotations qu'ils effectuent afin d'approvisionner des régions lointaines.

Face à la hantise de la crise, certains pères de famille n'ont d'autre choix que d'acheter, aux premières heures du jour, dix à quinze sachets de lait chez les commerçants qui reçoivent une quantité insuffisante. Ainsi, hier matin, dans plusieurs épiceries de la capitale, le lait en sachet n'était plus disponible alors que



les clients attendaient en file. «Nous recevons une quantité limitée par jour, quantité qui est en-deçà de la forte demande exprimée», nous confie un vendeur. Néanmoins, pour les citoyens financièrement aisés, le problème d'acquisition du lait ne se pose pas. Ils achètent les briques de lait demi-écrémé à 85 DA, une façon aussi d'atténuer les effets de la forte demande sur le lait subventionné. Il convient

de noter que la production nationale de lait cru enregistre ces dernières années une augmentation notable. La situation persiste et les citoyens continuent de faire la chaîne devant les marchands de lait.

Aux conditions difficiles dans lesquelles se trouve la filière lait cru, le ministre de l'Agriculture, Sid Ahmed Ferroukhi, s'était engagé en août dernier à régler leurs problèmes, dans l'objectif

de la relancer, mais aussi de diminuer les quantités d'importation de la poudre de lait par l'Algérie. Quelques mesures d'encouragement ont été prises, notamment la décentralisation de l'ONIL pour permettre le versement à temps des aides de l'Etat et l'approvisionnement en aliment de bétail directement des minoteries, pour éviter la spéculation sur le prix.

M. B.

Selon le département de Benghebrif

130 000 enseignants seront recrutés d'ici à trois ans

Afin de combler les besoins du secteur estimé à plus de 7 000 enseignants, pour l'année scolaire 2015-2016, dans les trois cycles confondus, le ministère de l'Education nationale prévoit le recrutement d'environ 135 000 nouveaux enseignants sur une période de trois ans, à raison de 45 000 enseignants chaque année.

Le département de Nouria Benghebrif va organiser un nouveau concours pour renforcer l'encadrement de l'école algérienne avec quelque 40 000 fonctionnaires. Lors de son passage sur la Radio nationale, Abdelhakim Belabed, secrétaire général du ministère de l'Education nationale, le concours de recrutement devra avoir lieu vers fin février ou début mars. La particularité de ce concours, selon le ministre de l'Education, Nouria Benghebrif, est qu'il sera axé sur l'épreuve écrite afin de permettre au secteur d'obtenir des recrutements de qualité.

Le ministère de l'Education continuera donc à recruter durant les trois prochaines années afin qu'il puisse combler le déficit existant en enseignants. Les besoins de l'école sont estimés actuellement à 135 000 enseignants. Le SG du ministère de l'Education, indique que ce recrutement, doublé d'une solide



formation pédagogique, va être par voie de concours «pour éviter toute décision arbitraire». L'invité de la rédaction de la Chaîne III a ajouté que pourront également y postuler les quelque «16 000 à 17 000» contractuels activant dans les établissements d'enseignement. Abdelhakim Belabed annonce, d'autre part, que 28 000 fonctionnaires, parmi lesquels figurent 19 000 enseignants, ont déjà été recrutés en 2015, précisant qu'ils ont été répartis proportionnellement aux

besoins exprimés par chaque wilaya.

Le secteur de l'Education a connu ces dernières années des départs massifs d'enseignants à la retraite. Des milliers d'entre eux, relevant des trois paliers de l'enseignement, ont déposé leur dossier pour mettre fin à leur carrière avant l'âge légal de départ à la retraite. Par conséquent, l'école algérienne souffre une pénurie de professeurs. Ce manque de professeurs affecte non seulement la scolarité des

élèves de tous les cycles confondus, mais également tout le système scolaire algérien. L'invité de la rédaction est revenu sur ce phénomène, dont il estime le nombre de 2 000 à 4 000 chaque année. Un phénomène qui inquiète le ministère qui cherche à contenir les conséquences, même si la ministre ne remet pas en cause le droit des enseignants de prendre une retraite anticipée.

Revenant sur les actions entreprises par le ministère pour récupérer les logements de fonction indûment occupés par d'anciens fonctionnaires de l'Education, le SG du ministère a tenu à souligner que la ministre en charge du secteur, Nouria Benghebrif, n'a jamais appelé à en chasser ceux parmi eux ne possédant pas d'habitation. «Ne sont concernés par cette mesure, dit-il, que ceux disposant déjà d'un lieu de résidence».

En réponse à une question relative au paiement des rappels des 80 000 fonctionnaires de l'Education concernés par cette mesure, Belabed, tout en reconnaissant des retards «mineurs» assure que tout rentrera dans l'ordre «dans quelques jours». Il a expliqué le retard accusé dans le paiement des rappels par un problème technique qui a été réglé.

Louiza Ait Ramdane

Entrée en vigueur des mesures de la loi de finances

Les hausses suscitent le malaise social

■ En ce début d'année 2016, les Algériens se sont réveillés sur des augmentations des prix de plusieurs produits en raison notamment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances. Un vrai malaise social s'installe par crainte d'une hausse des prix des transports, après celle des carburants, en plus d'une pénurie de lait en sachet qui s'annonce.



Par Nacera Chennafi

Ainsi, ni l'abrogation de l'article 87bis ni les précédentes augmentations de salaires et les rappels ne peuvent signifier quelque chose devant les effets de la conjoncture économique marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole et l'application des mesures de la loi de finances 2016 sans expliquer au simple citoyen cette nouvelle étape difficile.

Déjà dans cette conjoncture, il n'est plus question de s'attendre à des augmentations de salaire mais c'est aux citoyens de contribuer à la hausse des recettes de l'Etat avec un seuil de 1,3%.

Il y a quelques jours, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, tentait de rassurer que l'augmentation des prix ne touchera que le carburant et l'électricité et que le pouvoir d'achat des Algériens ne sera pas touché. La loi de finances 2016 a été signée par le Président Bouteflika le 30 décembre, et l'effet direct de ces augmentations commencent à être ressentis par les Algériens depuis le 1^{er} janvier. Il est à noter que la loi a été publiée hier au *Journal officiel*.

Augmentation d'essence et crainte de la hausse des prix des transports

Au premier jour de l'année 2016, les Algériens se sont retrouvés face à de nouveaux tarifs de l'essence Super, sans plomb, normal et le gasoil. Ainsi, le Super coûte désormais 8,42 DA de plus qu'en 2015 en affichant 31,42 DA le litre, soit une hausse de 36,61%. Le Sans plomb passe de 22,60 DA à 31,02 DA le litre, soit une augmentation de 37,26%. L'essence normale est majorée de 7,25 DA, passant de 21,20 DA à 28,45 DA. Le Gasoil a connu un saut de près de 6 DA et est cédé depuis le 1^{er} janvier à 18,16 DA au lieu de 13,70 DA. A cet effet, certains usagers pensent déjà à utiliser le GPL dont le prix n'a pas changé. En dehors des usagers de voitures, il y a les citoyens qui utilisent les transports, dont les taxis en situation régulière et ceux qui travaillent au noir ou clandestins. Ils craignent des augmentations car des chauffeurs de taxi réclament déjà de nouveaux prix, une demande justifiée par la hausse des prix du carburant alors que les clandestins passent déjà à l'action. Concernant la vignette automobile et à partir de mois de

mars prochain, jusqu'à 6 chevaux elle passe à 2 000 DA pour les moins de 3 ans d'âge, 1 500 DA pour les 3 à 6 ans, 1 000 DA pour les 6 à 10 ans et 500 DA pour les plus de 10 ans. Pour les véhicules de 7 à 9 CV, la vignette passe à 4 000 DA pour les moins de 3 ans d'âge, 3 000 DA pour les 3 à 6 ans, 2 000 DA pour les 6 à 10 ans et enfin 1 500 DA pour les plus de 10 ans. Pourtant, en défendant ses augmentations, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait avancé la lutte contre le gaspillage, la contrebande et pourquoi pas inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun tout en sachant que l'Etat importe le gasoil.

Cafouillage sur le lait en sachet

Les transporteurs de marchandises risquent aussi de demander des augmentations. Dans ce cadre, les distributeurs de lait menacent d'une grève et une pénurie de lait en sachet est attendue pour la semaine en cours, notamment au niveau des wilayas du centre du pays. Les distributeurs de lait demandent une révision à la hausse de leur marge bénéficiaire fixée à 0,75 DA le litre. Des rumeurs circulent aussi sur l'abandon du lait en

sachet pour un nouvel emballage. Le sachet de lait à 25 DA va-t-il disparaître pour être conditionné dans un emballage en carton ? C'est le cafouillage total sur cette question. Il faut savoir que le conditionnement du lait dans un emballage en carton nécessite toute une installation industrielle donc un investissement. Selon des statistiques officielles, l'Algérie comptait parmi les plus grands consommateurs de lait avec des quantités dépassant annuellement les 5 milliards de litres et une moyenne de consommation de 143 litres de lait par personne et par an, contre 150 litres dans les grands pays producteurs de lait. D'autres produits énergétiques connaissent des augmentations. Il s'agit de l'électricité et du gaz. Selon la LF 2016, au-delà des 2 500 thermies par trimestre de consommation de gaz, la TVA sur la facture est passée de 7 à 17%. Pour l'électricité, l'augmentation concerne l'utilisation de 250 kilowatts/heure et par trimestre. Avec ces augmentations, les citoyens craignent des effets sur les prix d'autres produits utilisant le gaz et l'électricité. Des produits qui sont subventionnés par l'Etat comme le pain, tout en sachant que certaines boulangeries n'appliquent même pas le prix de 8,50 DA la baguette. Par ailleurs, les opérateurs de la téléphonie mobile devront s'acquitter d'un nouvel impôt sur le chiffre consacré dans la loi de finances pour 2016 et qui passera de 1 à 2%. Aussi, les utilisateurs de la 3G mobile s'acquitteront d'une taxe de 17%. Dans la loi de finances 2016, le gouvernement consacre une augmentation de 7% à la politique sociale. Cependant, les précédentes déclarations du ministre des Finances par rapport à un probable recul sur les subventions ont provoqué une panique chez les citoyens. Le manque d'une vraie communication institutionnelle laisse place à la rumeur qui comporte, parfois, une part de vérité.

N. C.

Signée mercredi dernier par Bouteflika

La loi de finances 2016 publiée au Journal officiel

La loi de finances 2016, signée mercredi dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été publiée au *Journal officiel* n° 72.

Elaborée sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole de 37 dollars et d'un taux de change de 98 DA pour 1 dollar, la loi de finances 2016 prévoit une croissance économique hors hydrocarbures de 4,6% et une inflation de 4%. Le texte prévoit des dépenses globales de 7 984,1 milliards DA (mds DA), en baisse de 9% par rapport à 2015, composées de 4 807,3 mds DA de dépenses de fonctionnement et de 3 176,8 mds DA de dépenses d'équipement. Tablant sur des recettes de 4 747,43 mds DA (- 4,3% par rapport à 2015), la

loi introduit de nouvelles dispositions fiscales et modifie certaines en vigueur, en vue de générer des ressources supplémentaires au budget de l'Etat et alléger le dispositif fiscal en faveur des investissements. La loi, qui n'institue aucun nouvel impôt, révisé à la hausse le montant de la vignette automobile en l'augmentant en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%. Cette mesure a pour objet de «voir légèrement à la hausse les tarifs de la vignette dans le but de mettre à la disposition de l'Etat des ressources supplémentaires de financement pour permettre l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières et auto-

routières réalisées», expliquent les concepteurs du texte. Cependant, la loi exempte de la vignette automobile les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié-carburant (GPL/C) ou au gaz naturel comprimé (GNC), et ce, pour promouvoir l'utilisation des carburants propres.

Sur un autre volet, la LF 2016 ajuste le taux de la TVA pour passer de 7% à 17% sur la vente de gasoil, la consommation du gaz naturel dépassant 2 500 thermies/trimestre et sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kilowatt-heure/trimestre.

Pour les auteurs de ce texte, il s'agit de limiter le gaspillage de gasoil qui est un carburant importé, de réduire le différentiel de prix de cession/consumation

et de mettre fin au mouvement important de sa contrebande.

Ceci s'inscrit aussi dans le souci d'atténuer le différentiel de prix de cession/consumation pour le gaz et l'électricité. En outre, la même loi réaménage la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (Tpp) importés ou obtenus en Algérie

«Dans le contexte actuel et dans le souci de sauvegarder les équilibres budgétaires tout en diminuant le différentiel sans cesse croissant entre les coûts des carburants et le prix de cession aux usagers (prix à la marge), il est jugé indispensable d'ajuster les niveaux actuels des TPP», note-t-on.

Dans un autre chapitre, la LF 2016 relève la taxe foncière sur

LA QUESTION DU JOUR

La poudrière du Golfe

suite de la page Une

S'il n'y avait que cet obstacle pour s'inscrire en faux contre l'embrasement de toute la région, il y a longtemps en effet qu'il aurait été contourné : les deux armées se seraient jetées l'une contre l'autre, dans l'un ou l'autre pays où on les voit aujourd'hui se livrer une guerre par procuration. Non, si l'Arabie saoudite et l'Iran ne sont toujours pas directement en guerre l'un contre l'autre, c'est parce que les plus grandes puissances mondiales sont présentes en force dans la région, et font par là même office de force d'interposition. On aurait dit de force de maintien de la paix, si paix il y avait, ou si celle-ci avait fait suite à une période de guerre, et qu'il faille désormais la préserver. C'est parce que les Etats-Unis et la Russie veillent de façon vigilante à ne pas se laisser entraîner par leurs alliés respectifs dans un combat singulier que l'Iran et l'Arabie saoudite sont en train de se faire, non pas d'ailleurs une, mais trois guerres par procuration, et non pas une guerre directe. Mais jusqu'à quand leur présence et leur vigilance sauront-elles faire échec à un conflit qui n'a cessé de mûrir depuis longtemps, sans doute depuis la révolution khomeyniste ? L'exécution de Nimr Al Nimr, et la vague d'indignation qu'elle a soulevée dans le monde chite, mais pas seulement, donnent à penser qu'il peut arriver un moment où, la mesure arrivant à son comble, les canons partiront tout seuls de l'une ou l'autre des deux rives du Golfe, sinon des deux à la fois. Encore n'est-ce là qu'une façon de parler, le début de l'affrontement direct pouvant revêtir plusieurs formes, et éclater sous différents prétextes. Le fait est que la tension entre les deux puissances régionales, l'une aussi hégémoniste que l'autre, ne cesse de croître. C'est ainsi qu'à l'exécution du chef religieux chite a répondu l'incendie de l'ambassade de l'Arabie saoudite à Téhéran, ce qui n'est pas sans rappeler un fameux épisode des temps modernes. Si les forces de l'ordre iraniennes n'étaient pas intervenues, si elles n'avaient pas maîtrisé rapidement et la situation et l'incendie, la région aurait fait un grand pas vers la guerre, en dépit de l'entente des plus grandes puissances à la conjurer. M. H.

les terrains constructibles non exploités, trois ans après l'obtention du permis de construire. Une mesure qui vise l'assainissement de la situation actuelle du marché du foncier qui subit de fortes pressions. Sur un autre plan, la LF 2016 institue un régime fiscal et douanier préférentiel à titre de mesures de sauvegarde des productions relevant des filières industrielles naissantes.

Par ailleurs, la LF 2016 réduit à 30% la part à réinvestir des bénéfices correspondant aux avantages d'exonérations ou de réductions d'impôts dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement. Ali O.

Saisies de plus de 100 tonnes de résine de cannabis durant 2015

Drogue, phénomène en baisse mais toujours inquiétant

■ *Chaque jour qui passe, des quantités «importantes» de drogue en tous genres sont saisies aux frontières terrestres avec les pays voisins. Rien que pour les onze premiers mois de l'année 2015, selon l'Office de lutte contre la drogue et la toxicomanie, plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies et plus de 23 000 personnes interpellées pour trafic de drogue.*

Par Thinhinene Khouchi

La culture de la drogue en Algérie fait des ravages. Ce phénomène qui s'est propagé aux quatre coins du pays mais surtout aux frontières terrestres avec le Maroc, «grand producteur et consommateur de drogue», persiste bien que la quantité saisie soit en réduction d'année en année. En effet, cette année plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies contrairement à 2014, où plus de 180 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par les autorités algériennes. En 2013, la quantité était plus élevée, quelque 200 tonnes de drogue avaient été saisies. Cela montre clairement que l'autorité algérienne lutte «efficacement» contre cette activité néfaste. Dans son rapport paru hier, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes), précise qu'«au total 109 244,628 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les onze premiers mois de 2015, dont 60,35% au niveau de la région Ouest du pays». Les quantités saisies durant les onze premiers mois de 2015 ont enregistré une baisse de 36,91% par rapport à la même période de l'année 2014, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent encore élevées. Selon ce rapport, 32,75% des quantités saisies ont été enregistrés dans la région Sud, 5,46% au centre du pays et seulement 1,44% dans la région est du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1 238,6 grammes à 86



127,5 grammes +68,53% durant la même période de référence, ajoute le même bilan. L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de 339,11 grammes à 2 573,75 grammes à la même période de référence.

Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 548 848 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, contre 1 006 016 à la même période de référence, soit une baisse de 45,44%. Par ailleurs, le rapport précise aussi que «les investigations menées par les services concernés, ont abouti à l'interpellation de 23 531 individus, dont 120 étrangers, pour des affaires liées à la drogue», durant les onze premiers mois de l'année 2015, indique le rapport, qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées dans des affaires liées à la drogue, moins de 500 personnes sont en fuite. Le bilan a également précé-

sé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré, notamment 5 042 trafiquants et près de 14 400 usagers de résine de cannabis, 2 043 trafiquants et 1 931 usagers de substances psychotropes, 50 trafiquants et 76 usagers de cocaïne ainsi que 14 trafiquants et 7 usagers d'héroïne. Selon la même source, le nombre des personnes interpellées est en hausse de 66,60%, passant de 14 124 individus à 23 531 individus, durant la même période.

Par ailleurs, 17 729 affaires ont été traitées, contre 10 270 affaires à la même période de l'année 2014, en hausse de 72,63%. Sur le total des affaires traitées, 4 159 affaires sont liées au trafic illicite de la drogue et 13 562 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue. Un bilan rendu public samedi par le ministère de la Défense nationale fait état de la saisie de 128,136 tonnes de drogue et d'importantes quanti-

tés de psychotropes durant l'année 2015 par des détachements de l'Armée nationale populaire et les forces de sécurité dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre le narcotrafic.

13 000 toxicomanes pris en charge durant les neuf premiers mois

Durant les neuf premiers mois de l'année 2015, près de 13 000 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique, dont plus des deux tiers sont des jeunes âgés entre 16 et 35 ans, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

«Au total, 12 900 toxicomanes, dont plus de 5 500 sont âgés entre 16 et 25 ans. 43,03% du total, ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'an-

née 2015», a précisé l'Office dans son rapport. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de plus de 4 500 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que plus de 2 300 toxicomanes ont plus de 35 ans et près de 500 autres ont moins de 15 ans.

La prise en charge des toxicomanes, pour soins et désintoxication, a concerné 11 684 bénéficiaires de consultations externes, 1 184 autres bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 32 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source. S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9 256 sont des célibataires et 2 831 sont des mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait ressortir 1 150 femmes et 11 750 hommes.

T. K.

Hôpital de Bouira

Le service de radiologie fermé faute de... spécialistes

Le service de radiologie de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Bouira est fermé en raison de «l'absence de radiologues», selon le directeur de cette structure hospitalière.

Le service a été doté en 2012 de tous les moyens matériels nécessaires, y compris un scanner, mais «l'absence de spécialistes a engendré sa paralysie», a indiqué à l'APS Djamel Boutmer.

Le recrutement de radiologues se fait par affectations ministérielles, a-t-il observé, rappelant que le «ministère de tutelle avait affecté, il y a une année et

demie, deux radiologues qui ont introduit des recours, refusant de travailler à Bouira».

«Ces deux radiologues ne se sont jamais rendus dans cet hôpital, dont le service de radiologie est donc demeuré fermé», a-t-il déploré.

La fermeture de ce service contraind les malades à se diriger vers des polycliniques ou vers des cliniques privées pour bénéficier des prestations concernées. «Ce n'est pas normal qu'un hôpital du chef-lieu de wilaya ne dispose pas de radiologues !» ont rouspété des citoyens, déplorant leurs déplacements

récurrents vers d'autres structures sanitaires, alors que le service de radiologie de cet EPH, doté de tout le matériel nécessaire, est resté fermé.

Même problème aux services de maternité et de médecine interne

Le manque de spécialistes au niveau de cet hôpital est également enregistré aux services de maternité et de médecine interne, ce qui se répercute négativement sur la qualité des prestations de soins qui y sont offertes. Au service maternité de cet

EPH, plusieurs malades se plaignent de la «dégradation» de la qualité des soins.

Le manque de personnel paramédical, notamment les aides-soignantes et les sages-femmes, agace ces dizaines de femmes qui y affluent quotidiennement pour accouchement.

Selon le directeur de l'hôpital, le service de maternité «n'est pas en mesure de prendre en charge le grand nombre de patientes», car il «ne compte que 25 sages-femmes, un effectif incapable de satisfaire toute la demande exprimée en la matière», a-t-il regretté.

En 2015, plus de 1 800 opérations césariennes ont été effectuées et plus de 7 000 opérations d'accouchement normal avaient eu lieu à l'hôpital, a-t-il rappelé.

Même constat au service de médecine interne qui accuse un manque accru en personnel médical spécialisé. Il n'y a, en effet, qu'un seul cardiologue, alors que les besoins des malades nécessitent plusieurs autres médecins, affirme M. Boutmer, estimant que le service nécessite un renforcement au vu du nombre de malades qui y est pris en charge.

Ouail Y./APS

Consommation

Ce que dépensent les ménages algériens en alimentation

■ Les dépenses annuelles globales des ménages algériens en alimentation sont de l'ordre de 1 875 milliards de dinars, soit près de 42% de la totalité de leurs dépenses annuelles de consommation, apprend l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



Ph.D. R.

Par Ali O.

Entre 2000 et 2011, les dépenses alimentaires par les ménages ont presque triplé puisqu'elles étaient de près de 683 mds DA en 2000, indiquent les résultats d'une enquête réalisée en 2011 par l'ONS sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages

algériens, publiés hier. Selon le milieu de résidence, les dépenses alimentaires annuelles en milieu urbain ont atteint 1 281 mds DA en 2011 (contre 449 mds DA en 2000), tandis que dans le milieu rural, elles ont été de 594 mds DA (contre 281 mds DA). Il est constaté que la part budgétaire de la dépense alimentaire dans les dépenses globales de

consommation a baissé en 2011 pour s'établir à 41,8% contre 44,6% en 2000. Selon le niveau de vie des ménages, la part de ces dépenses est toujours supérieure dans le milieu urbain, souligne l'enquête qui relève que plus le niveau de vie augmente, plus l'écart entre les dépenses des deux milieux s'élargit en faveur de l'urbain.

Les produits céréaliers au premier rang des dépenses alimentaires

Par groupes de produits, l'étude de l'ONS montre que les produits céréaliers occupent la première place dans le budget des ménages avec 17,5% de la dépense alimentaire globale, suivis par les légumes frais (13,4%), la viande rouge (13,3%), les produits laitiers (8,4%), la viande blanche (8,3%), les huiles et graisses (7,1%) et les fruits frais (5,1%). Quant aux autres dépenses alimentaires (restaurants, sandwichs, cantines scolaires, gâteaux de cérémonie...), elles représentent 7,6% des dépenses globales alimentaires. Selon les catégories sociales que l'ONS répartit en cinq groupes, le niveau des dépenses augmente, évidemment, avec l'évolution du niveau de vie des ménages. Ainsi, pour le groupe au niveau de vie le plus élevé, il absorbe 31,4% de la dépense globale alimentaire contre 10,8% pour la catégorie sociale au niveau de vie le moins élevé. Par groupes de produits, la part de la dépense nationale destinée à l'achat de produits céréaliers et des légumes frais représente le double chez les ménages les plus favorisés par rapport aux plus défavorisés, tan-

dis qu'elle triple pour la viande blanche et les fruits secs, quadruple pour la viande rouge et sextuple pour le poisson. En fonction du type d'habitat des ménages, les dépenses d'alimentation sont plus fortes chez ceux habitant des villas, alors qu'elles sont plus maigres chez ceux habitant des constructions précaires. Ainsi, la moyenne annuelle des dépenses en alimentation chez les ménages habitant une villa ou étage de villa est estimée à 314 000 DA, alors qu'elle est un peu moins de 300 000 DA chez les populations habitant des immeubles, de 280 000 DA dans les maisons traditionnelles (haouch) et 230 000 DA dans les habitations précaires. En prenant comme critère par tête d'habitant (et non par ménage), la dépense alimentaire annuelle est estimée à 51 076 DA, soit 52 634 DA en milieu urbain et 48 013 DA en milieu rural. Cette moyenne évolue sensiblement en fonction du niveau de vie. Par tête d'habitant, la dépense alimentaire moyenne est de plus de 80 000 DA/an chez les plus riches et un peu plus de 27 000 DA/an chez les plus pauvres.

A. O./APS

Plus de 200 exposants attendus à la 4^e édition

Salon international de l'industrie alimentaire à Oran

Plus de 200 exposants sont attendus à la 4^e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), prévu en mars prochain au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. Organisé par l'agence de communication «Proximity PR», cette édition qui se tiendra du 4 au 12 mars prochain a pour objectif principal «de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel du secteur industriel agroalimentaire national», a-t-on précisé. Depuis sa première édition en 2013, ce salon a participé au développement de divers créneaux dans différents

secteurs des filières, tels l'emballage, le conditionnement des aliments entre autres, soulignent les organisateurs. Le SIAG a permis, également, l'instauration d'un espace privilégié de rencontres permettant aux entreprises algériennes et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques. Pour cette 4^e édition du SIAG, un riche programme d'animation a été tracé, entre conférences, rencontres et forums de discussion qui seront animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packa-

ging et les potentialités du secteur agroalimentaire. Des conférenciers du «SIAG Congrès» présenteront des approches intéressantes dans le contexte du débat actuel sur la gestion durable dans la sécurité alimentaire. L'occasion sera aussi de présenter l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée à partir de la fabrication et l'amélioration de l'emballage, en passant par l'emballage lui-même et la distribution, jusqu'à l'assurance de la qualité et la protection du consommateur, a-t-on souligné de même source.

Souad L.

Pétrole/Après la levée de l'interdiction d'exportation

Premières expéditions du brut américain

Les compagnies pétrolières américaines ont livré, en début d'année, leurs premières ventes de pétrole brut à l'étranger, mettant fin à l'interdiction pesant depuis 40 ans sur les exportations de pétrole américain. Le géant pétrolier ConocoPhillips et la compagnie NuStar Energy ont commencé à exporter le 31 décembre dernier, devançant le groupe Products Partners qui avait annoncé qu'il allait expédier les premières livraisons de brut durant la première semaine de janvier. Le

pétrolier de ces deux compagnies a quitté jeudi passé le port Corpus Christi, situé au nord de la frontière du Texas avec le Mexique, pour livrer les premières exportations de brut américain à la compagnie néerlandaise Vitol Group, leader mondial du courtage pétrolier. Les ventes américaines de brut à l'étranger ont repris en janvier après que le président Barack Obama a entériné la décision du Congrès de lever l'interdiction sur les exportations de pétrole, décrétée dans les années 1970

dans le sillage de l'embargo pétrolier des pays arabes membres de l'Opep qui a provoqué un rationnement des carburants aux Etats-Unis. La suppression des restrictions à l'exportation qui est une conséquence logique de l'augmentation spectaculaire de la production américaine de brut en mal de débouchés aura, par ailleurs, peu d'impact sur les cours de pétrole, selon le dernier rapport de l'agence américaine d'information sur l'énergie (Energy information administration). Le

rapport diffusé en septembre 2015 et actualisé en décembre dernier à l'occasion de la levée de cette interdiction, avance que l'offre américaine sur le marché ne va pas peser sur les cours de brut qui resteront largement dépendants des fondamentaux que sont l'offre et la demande. Avec le surplus de l'offre qui viendra des Etats-Unis, les prix resteront à leur niveau actuel ou pourraient toutefois enregistrer une légère baisse, selon les pronostics de l'agence américaine.

N. T.

Etats-Unis

La croissance économique en deçà des attentes

LA CROISSANCE de l'économie américaine au troisième trimestre de l'année 2015 a été moins forte que prévu, un état de fait lié selon des experts aux difficultés économiques ayant secoué les marchés financiers en août. La croissance économique était de 2% au lieu de 2,1% estimée auparavant. Ce chiffre représente une nette baisse de la croissance par rapport à celle enregistrée au trimestre précédent, avec 3,9%, révèlent des chiffres publiés par le département du Commerce. La Réserve fédérale prévoit une accélération de la croissance en 2016 pour atteindre 2,3% en dépit du taux d'intérêt légèrement plus élevé. En raison de la vigueur du dollar, les exportations ont augmenté à un taux annuel modeste de 0,7% au troisième trimestre, bien en-dessous des 5,1% enregistrés sur la période avril-juin. Quant à la consommation des ménages, qui représente plus de deux tiers de l'activité économique américaine, elle a progressé de 3% entre juillet et septembre.

R. E.

Caisse nationale d'assurance-chômage à Aïn Témouchent

Plus de 380 postes d'emploi générés en 2015

■ Pas moins de 387 postes d'emploi ont été générés durant l'année 2015 par l'antenne d'Aïn Témouchent de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), a-t-on appris du directeur de cette caisse.

Par Salim L.

Ces postes d'emploi ont été créés à la faveur du financement de 204 projets durant la même période, a indiqué Drif Noureddine, citant parmi ces projets 15 relatifs à l'acquisition d'embarcations de pêche, une des vocations de la wilaya. Durant ce même exercice, l'antenne locale de la CNAC a enregistré la validation, par la commission de sélection et de financement, de 365 dossiers.

Aux côtés de la pêche, les futurs promoteurs envisagent de s'investir dans les secteurs de la construction et du bâtiment, l'ar-

tisanat et l'industrie de transformation, a-t-on ajouté, soulignant qu'après le gel de certains créneaux, les promoteurs se tournent vers les activités à valeur ajoutée pour contribuer à la création de postes d'emploi.

Cet aspect qualitatif de choix des filières d'activités résulte des nouvelles conditions exigées par la CNAC pour l'obtention du financement, à savoir la détention d'un diplôme dans la filière (l'attestation de travail ne suffisant plus pour cela), la capacité professionnelle dans le domaine choisi et le suivi d'une formation adaptée d'une durée d'au moins six mois au niveau des centres de formation professionnelle.



Ph. > D. R.

Les futurs promoteurs bénéficient, également, de formations en gestion et marketing, notamment après l'acceptation et le financement de leurs projets, a assuré M. Drif.

L'année 2015 a été marquée, en outre, par la consécration d'une chef d'entreprise au dernier Salon national de l'emploi «Salem 2015», Mokhtaria

Benfadda, qui a remporté le premier prix de création de postes d'emploi, a-t-on rappelé. La Lauréate, dont le projet a été financé par la caisse, est à la tête d'une entreprise d'entretien et de nettoyage qui emploie plus de 200 travailleurs, hommes et femmes, grâce à un plan de charge jugé conséquent.

S. L./APS

Ouargla

Dix projets d'investissement entrés en activité

Pas moins de dix projets d'investissement sont entrés en activité depuis 2011 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Ces projets, dont la plupart ont été localisés dans la région de Ouargla et la nouvelle circonscription administrative de Touggourt, consistent en des briqueteries, des unités de fabrication de pylônes électriques et de charpentes métalliques, des stations de services et des parcs de loisirs, a indiqué le directeur du secteur. Susceptibles

de promouvoir la dynamique de l'investissement dans la région, ces entités économiques ont généré durant cette période plus de 900 postes emploi, a fait savoir Abdelaziz Harouz. Le même responsable a rappelé que quelque 883 projets, d'un montant d'investissement de 251 milliards dinars, déjà localisés, ont été évalués parmi les 1 936 dossiers d'investissement déposés durant la même période au niveau des services concernés. Ces projets évalués, qui sont versés notamment dans les créneaux du bâtiment et tra-

vaux publics (BTP), l'industrie, fabrication de matériaux de construction, la santé, le commerce et le tourisme, devraient générer, une fois opérationnels, plus de 46 000 emplois, a ajouté la même source. Une opération d'assainissement des listes de bénéficiaires du foncier destiné à l'investissement entre 2011 et 2013 a été lancée en vue de restituer les assiettes non exploitées et dont les projets n'ont pas été concrétisés, a conclu le DIM de Ouargla.

Hani A.

Souk Ahras

Alimentation de cinq mechtas en eau potable à Zaârouria

Cinq mechtas de la commune de Zaârouria dans la wilaya de Souk Ahras ont été raccordées samedi au réseau d'eau potable, a-t-on constaté. Il s'agit des zones rurales d'El Djehifa, El Ghara, Bouzaârouria, Remila et Khenget Sidi Brahim, totalisant 3 200 âmes, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Kheifia

Hemadi. Ces mechtas avaient enregistré un manque cruel en matière d'alimentation en cette source vitale dont certaines ne disposaient même pas de réseaux, en l'occurrence les zones d'El Ghara et de Bouzaârouria alimentées auparavant par les camions-citernes, a fait savoir l'élu. Ces mechtas ont été alimentées depuis un puits

profond d'un débit de 10 litres/seconde, réalisé dans le cadre du programme de développement rural à travers l'extension d'un réseau de 15 km, selon le P/APC, ajoutant qu'un projet similaire destiné au raccordement du deuxième groupement d'habitation d'El Djehifa et de la mechta d'El Djeljal, sera prochainement lancé. La réalisation de

l'ensemble de ces opérations permettra de répondre aux besoins de la population de cette commune qui regroupe actuellement 12 000 âmes, avec une dotation de 3 fois par semaine et de résoudre le problème de déperdition d'eau enregistrée depuis 15 ans, a-t-on signalé de même source.

N.O./Agences

Mila

Ouverture à la circulation de la déviation des poids lourds

La déviation des poids lourds reliant la route nationale RN79 traversant Mila à la localité de Grarème Gouga, dans la même wilaya sur une distance de 4,5 km, a été rouverte à la circulation en début de cette année 2016, a-t-on constaté.

Fermée depuis plus de deux ans pour des raisons de confortement et de mise à niveau, ce tronçon routier vient d'être rouvert à la circulation au grand bonheur des usagers, notam-

ment ceux en direction de la wilaya de Jijel qui n'auront plus à transiter par le chef-lieu de wilaya et subir les interminables goulots d'étranglement qu'ils provoquent par leur passage.

La réalisation de cet axe routier constituait un défi pour le secteur des travaux publics, a estimé le wali, Abderrahmane Madani Fouatih, rappelant les multiples programmes de développement d'infrastructures de bases dont a bénéficié cette

wilaya. Le confortement de cette déviation s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération de modernisation des routes nationales ciblant 34 km de la RN 77A et la RN 100 reliant Ferdjioûa à Chelghoum Laid et 8 km de la RN79, a détaillé de son côté le directeur des Travaux publics, Abdallah Selai.

Le responsable a par ailleurs indiqué que les travaux de réalisation d'un dédoublement de 12 km reliant le pont du Rhumel à

proximité de la localité de Fardoua au carrefour du centre universitaire de la wilaya se poursuivront à un rythme soutenu et seront réceptionnés d'ici fin 2016.

Le secteur des travaux publics a bénéficié, au niveau local récemment, d'un programme de réalisation de signalisations horizontales sur 360 km de routes nationales, a encore ajouté le responsable.

T.S.

Laghouat

Plus de 200 projets d'investissement évalués

AU TOTAL, 215 projets d'investissement ont été évalués à fin 2015 à Laghouat par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM). Ces projets intéressent divers secteurs économiques dont l'industrie agroalimentaire avec 110 projets et les services (53), tandis que d'autres sont répartis sur plusieurs créneaux dont la fabrication de matières de construction, le tourisme et le commerce, a détaillé le directeur du secteur. Ces projets, implantés sur une superficie globale de près de 222 ha, généreront, une fois matérialisés, plus de 10 400 emplois, a fait savoir Abdeslam Ghanam. Il a également indiqué que 31 projets sont en chantier à travers les communes de la wilaya et accusent différents taux d'avancement. Il s'agit, entre autres, de neuf stations de service, d'un complexe de loisirs. Sur ce total, sept projets sont déjà entrés en phase de production dans les deux zones d'activités des communes de Ben Nasser Ben Chohra et Assafia, dont deux moulins, une unité de fabrication de ciment et dérivés, une autre de transformation de métal et une usine de pompes et moteurs éclectiques, a-t-il ajouté. Les travaux d'aménagement de trois zones industrielles sont en cours de réalisation à travers les communes du chef-lieu de wilaya, à Hassi R'mel et à Aflou, a fait savoir le DIM de la wilaya de Laghouat.

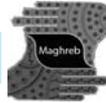
A.O./APS

Batna

Entrée en service de 2 stations 4G

DEUX NOUVELLES stations de 4^e génération (4G) sont entrées en service à la fin de la semaine passée dans les deux communes de Sériana et Tazoult (Batna), a indiqué le chargé de communication à la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, Hicham El-Ayadi. Treize stations 4G sont désormais opérationnelles dans la wilaya, selon la même source qui a inscrit la mise en service de ces installations dans le cadre des efforts d'élargissement de son réseau pour le développement en son offre en service internet haut débit, notamment dans les localités reculées. Des stations similaires actuellement en cours de montage seront mises en service «dans les prochains jours» à travers d'autres localités, a assuré El-Ayadi. Un engouement des citoyens pour l'acquisition des équipements 4G est observé à travers les agences commerciales et bureaux d'Algérie Télécom de cette wilaya.

R.R.



Tunisie

L'année touristique 2016 s'annonce sous de mauvais auspices

■ Les recettes du secteur touristique ont régressé, à fin novembre 2015, de 33,8% à 2,249 millions de dinars (MD), par rapport à la même période de 2014, selon les derniers indicateurs publiés par le ministère du Tourisme.

Par Hatem B.

Les revenus du tourisme sont en chute libre par rapport à l'année de référence 2010, au cours de laquelle la Tunisie avait engrangé 3,277 MD (11 mois). Les indicateurs montrent également, une baisse de 44,7% des nuitées par rapport à 2014 et de 54,6% par rapport à 2010. En effet, du 1^{er} janvier au 30 novembre 2015, les nuitées se sont montées à 15,512 millions, contre 21,038 millions en 2014 et 34,171 millions en 2010. Les faibles résultats enregistrés par le secteur touristique se manifestent également par la régression du nombre des entrées de 7,333 millions en 2010, à 6,716 millions en 2014 et 4,955 millions à fin novembre 2015.

Poursuite de la crise au cours des 4 premiers mois 2016

Le président du groupement professionnel du tourisme de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), Houssein Ben Azouz, prévoit «la poursuite de la crise du tourisme en Tunisie au cours des quatre premiers mois de 2016». Il a déclaré dans un entretien téléphonique avec l'Agence TAP, que plusieurs tours opérateurs internationaux et notamment britanniques «n'ont pas programmé la destination Tunisie dans leurs activités en 2016». Il importe, d'après lui, d'œuvrer au cours de cette année à regagner la confiance des marchés touristiques européens, en faisant régner la sécurité dans le pays. Le responsable

de la CONNECT a considéré que la crise qui frappe le tourisme tunisien en 2015 est «la plus grande de son histoire», précisant que 270 unités ont fermé sur un total de 570 hôtels classés (48%). Dans certaines régions, plus de la moitié de la capacité est fermée : Mahdia (71%), le Sud (64%), Monastir (62%), Djerba - Zarzis (58%), Cap Bon (58%) Sousse (43%) et Tabarka (42%). De son côté, l'ONTT (Office national du tourisme tunisien) avance le chiffre de 33% d'unités fermées (192 hôtels). Malgré la hausse du nombre des Algériens cette année dont les entrées s'élèvent à 271,218 mille touristes, les frappes terroristes ont été à l'origine de la chute du secteur et de la baisse de nos clients traditionnels en France, Italie, Allemagne et Grande-Bretagne. En effet, les attaques terroristes perpétrées dans les zones touristiques, l'année écoulée, ont été fatales au secteur avec l'attentat du Bardo le 18 mars (mort de 23 touristes) et celui de l'hôtel Impérial à Sousse le 26 juin (38 touristes morts en majorité britanniques). S'agissant du tourisme intérieur,



PH : DR

les nuitées passées par les Tunisiens dans les hôtels se sont élevées jusqu'au 20 novembre 2015 à 4,4 millions, ce qui représente 30% des nuitées globales. Le nombre de Tunisiens à l'étranger qui ont visité le pays au cours de la même période a atteint près de 44,07 mille personnes. Nonobstant, onze nouvelles unités touristiques ont été ouvertes en 2015 et l'aménagement des zones touristiques se poursuit à Gabès, Tataouine, Médenine, Sbeitla, Bakalta (Monastir), El Ghadabna (Mahdia) et Bizerte, selon les déclarations de la ministre du Tourisme,

Selma Elloumi, à l'ARP, le 15 novembre 2015. Malgré les mesures urgentes prises par le gouvernement Essid au profit du secteur touristique et des activités connexes, le gouvernement est appelé à trouver de nouvelles alternatives pour la diversification du produit, le ciblage de nouveaux marchés par la biais d'une politique commerciale audacieuse et la promotion du tourisme intérieur, d'autant que l'impact de la crise touristique a touché également de plein fouet le transport aérien, l'artisanat et l'agroalimentaire. Par ailleurs, le président de la République, Béji

Caïd Essebsi, a estimé que «l'année 2016 sera celle de l'enracinement de la démocratie en Tunisie après que l'année 2015 était celle de la véritable transition démocratique». Caïd Essebsi a dit croire que «l'année 2016 sera meilleure que les précédentes». L'année 2016, a-t-il indiqué, marquera l'amorce d'une nouvelle étape sur la voie de la réalisation des objectifs de la révolution, dont notamment la lutte contre le chômage, la pauvreté et la marginalisation des régions. L'année 2015 était difficile aussi bien pour la Tunisie que pour le monde entier, a-t-il souligné en référence au terrorisme. «Notre pays se tient toujours debout et le gouvernement remplit son devoir. Nous sommes en train de faire des progrès en matière de lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté.

H. B./Agences

Le Mouvement Echaab dénonce la consécration de la bipolarité de la scène politique

Les cadres du Mouvement «Echaab» dans les gouvernorats du nord-ouest et de Kasserine ont dénoncé, samedi, la consécration de la bipolarité de la scène politique en Tunisie, estimant que le tandem au pouvoir, en l'occurrence «Nidaa Tounes» et «Ennahdha» n'a pas réussi à régler les crises économique, politique, sociale et sécuritaire qui secouent le pays. Cet échec, ont-ils estimé, est expliqué par l'absence d'un projet national clair ainsi que par la construction d'un simulacre de consensus obtenu sous la pression

étrangère. Lors d'une conférence régionale des cadres et dirigeants du Mouvement Echaab dans les gouvernorats du nord-ouest et de Kasserine, tenue à Siliana, ils ont estimé que la loi électorale est prête d'avance et qu'elle a été élaborée sur mesure pour les partis de la majorité. A cet égard, ils ont formulé l'espoir de voir l'Assemblée des représentants du peuple discuter et amender la loi en question, conformément aux principes démocratiques, de manière à offrir les chances de succès à toutes les forces politiques. H.B.

Mauritanie

Le Sénat adopte deux projets relatifs à la navigation sur le fleuve Sénégal

Le Sénat a adopté, au cours d'une séance plénière tenue sous la présidence de M. Ba Abdoul Hadj, son vice-président, deux projets de loi relatifs à la navigation et des transports sur le fleuve Sénégal.

Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, Mohamed Salem Ould Bechir, a indiqué dans sa présentation des deux projets de loi devant les sénateurs, que le premier autorise la ratification du code international de la navigation et des transports sur le fleuve Sénégal. Il a souligné, à propos de ce projet de loi, qu'il vient renforcer l'arsenal juridique relatif à l'usage des eaux du fleuve

Sénégal, précisant que le présent code se compose de 12 titres et compte 140 articles. Le ministre a rappelé également les étapes du processus de réglementation et de codification de l'usage des eaux de ce fleuve et les modalités de leur exploitation par chaque Etat membre.

Il a mis l'accent sur l'importance de l'adhésion du pays, où se situe la source du fleuve et son adoption des textes régissant ce cours d'eau, «ce qui a donné le statut de fleuve inter-Etats régi par les règles du droit international», a-t-il ajouté. Abordant le second projet de loi portant création de

l'Agence de gestion et d'exploitation de la navigation sur le fleuve Sénégal (SOGENAV), M. Ould Béchir a d'abord indiqué que la présente convention a été adoptée en 2011, faisant savoir que le le siège de cette agence sera logé à Rosso comme décidé lors de la dernière réunion de la commission conjointe. La SOGENAV, société chargée de la mise en place d'infrastructures répondant aux exigences de la navigation, dispose d'un capital qui se chiffre à 1,8 milliard ouguiyas, précisant qu'il est entièrement supporté par les Etats membres.

Kamel D.

Libye Le général Haftar inflige des pertes à Daech

TROIS DIRIGEANTS de la Choura jihadiste de Derna se sont rendus aux forces de l'armée libyenne conduites par le général Khalifa Haftar. Après la mort, il y a 2 jours, de Younes Kanachi et Hamad El-Hess, sous les bombardements de l'aviation militaire libyenne sur la ville de Derna et ses environs, trois autres dirigeants jihadistes libyens se sont rendus aux hommes du général Haftar. Il s'agit de Temime Mezzini, Ali Chaloui et Ahmed Chaari, tous membres de l'Etat islamique (Daech). L'armée libyenne du général Haftar poursuit ses opérations à l'est de Derna, l'une des villes contrôlées par le groupe depuis la fin 2014.

R.M.



Meurtre d'une famille palestinienne

Deux Israéliens finalement inculpés

■ La justice israélienne a inculpé hier deux Israéliens pour la mort d'un bébé palestinien et de ses deux parents dans un incendie criminel qui avait profondément choqué les Palestiniens, suscité une large réprobation en Israël et réveillé les démons de l'extrémisme juif.

Par Ali O.

Ces inculpations sont la première étape d'un long processus judiciaire qui, selon Palestiniens et défenseurs des droits de l'Homme, a mis du temps à s'enclencher. Elles surviennent plus de cinq mois après l'attaque menée le 31 juillet avant l'aube et signée d'extrémistes juifs qui avaient laissé des slogans en hébreu sur les murs jouxtant la petite maison incendiée de la famille Dawabcheh. Les deux jeunes hommes inculpés avaient été arrêtés avec d'autres dans les milieux juifs radicaux, notamment parmi les «jeunes des collines», ces colons radicaux qui remettent en question l'autorité de l'État hébreu.

Amiram Ben-Uliel, âgé de 21 ans et originaire de Shilo, une colonie du nord de la Cisjordanie occupée, a été inculpé du meurtre d'Ali Dawabcheh, 18 mois, et de ses parents Saad et Riham. Il doit également répondre de la tentative de meurtre du petit Ahmed, 4 ans, toujours hospitalisé et désormais seul survivant de la famille Dawabcheh.

Un mineur de 17 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé de complicité de meurtre.

A la suite de l'attaque, Israël avait été critiqué à l'étranger et par des organisations de défense des droits de l'Homme pour son «laxisme» vis-à-vis des groupes radicaux. Les Palestiniens avaient accusé l'État hébreu de «soutien» à



Ph. > D. R.

l'extrémisme juif. Les dirigeants israéliens unanimes avaient cependant dénoncé le «terrorisme juif». A la demande du ministre de la Défense Moshé Yaalon, le cabi-

net de sécurité avait approuvé l'utilisation dans une telle affaire de la détention administrative, habituellement réservée aux Palestiniens.

Depuis que le Shin Bet, le service de la sécurité intérieure, a lancé plusieurs coups de filet, proches et partisans des extrémistes arrêtés n'ont cessé de dénoncer des «tor-

tures» et des «mauvais traitements». Ils ont manifesté leur colère devant les domiciles de juges ou du chef du Shin Bet.

En incendiant la maison des Dawabcheh, Amiram Ben-Uliel et le mineur ont cherché à venger la mort de Malachi Rosenfeld, un Israélien tué par des tirs palesti-

niens près de la colonie de Shilo un mois plus tôt, a indiqué le ministre de la Justice.

Deux autres suspects israéliens, dont un mineur, ont été inculpés pour leur implication dans «d'autres actes terroristes», dont les incendies de l'abbaye de la Dormition à Jérusalem en mai 2014 et de l'Eglise de la multiplication des pains, sur les rives du lac de Tibériade en juin 2015.

Parmi les autres chefs d'accusation retenus contre les quatre hommes figurent l'«appartenance à une organisation terroriste» et à «un groupe nationaliste raciste».

Ces inculpations ont apparemment été accélérées par la diffusion récente d'une vidéo montrant de jeunes extrémistes juifs célébrant, lors d'un mariage, la mort d'Ali Dawabcheh.

Les images de la lacération d'une photo du bébé avaient choqué en Israël. Le Premier ministre de droite Benjamin Netanyahu a dénoncé des «images choquantes» qui «montrent le vrai visage d'un groupe qui constitue un danger pour la société israélienne et la sécurité d'Israël».

Les grands-parents d'Ali, Sarah et Mohammed, rencontrés par l'AFP dans leur maison de Duma, voisine de celle encore noire de suie de leur fils aujourd'hui décédé, ont affirmé ne pas croire «en la justice israélienne injuste».

«Ce tribunal est une parodie», a lancé Mohammed Dawabcheh, 68 ans. «S'ils voulaient vraiment les punir, ils l'auraient fait depuis le premier jour et nous aurait dit depuis le début que c'étaient eux qui avaient tué nos enfants», a renchéri sa femme. A. O.



Points chauds

Circonspection

Par Fouzia Mahmoudi

Si la droite avait après les propos tenus il y a quelques semaines par Christiane Taubira, qui affirmait que la déchéance de la nationalité ne serait finalement pas retenue par le gouvernement, commencé à critiquer François Hollande et son «laxisme», il semblerait qu'aujourd'hui cela ne soit plus qu'un lointain souvenir. Ceux qui n'y a pas si longtemps affirmaient que la déchéance de la nationalité des terroristes était une arme nécessaire pour combattre l'intégrisme ne semblent plus aussi certains de son efficacité. Car alors que Hollande a contredit sa ministre de la Justice et finalement décidé de maintenir le projet de loi sur la déchéance de la nationalité plusieurs personnalités de droite se montrent désormais réticentes et même dans certains cas critiques vis-à-vis de cette mesure controversée. Parmi les personnalités de droite à se montrer circonspectes, Alain Juppé, le nouveau chouchou des militants et sympathisants du parti Les Républicains. En effet, il estime que «ce n'est pas une réforme utile». «Son efficacité sera faible, voire nulle. Elle ne permettra pas de prévenir de nouveaux actes terroristes, elle ne dissuadera aucun djihadiste de se faire sauter», déclare le candidat à la primaire à droite pour la présidentielle de 2017. «C'est un coup politique de François Hollande pour semer la confusion dans le débat. De ce point de vue, c'est plutôt réussi ! Mais, dans un moment où notre pays a besoin d'unité et d'apaisement, c'est un acte de mauvais gouvernement», juge celui qui était Premier ministre quand, après les attentats de 1995-1996, a été rendue possible la déchéance de la nationalité française pour terrorisme. S'il était parlementaire, voterait-il cette mesure ? Oui, «à condition que le texte définitif se limite aux incriminations déjà prévues dans le code civil pour la déchéance des Français binationaux naturalisés», répond Alain Juppé. C'est le cas dans le projet de loi préparé par l'Exécutif, qui nécessite, pour être définitivement adopté, une approbation des trois cinquièmes du Parlement réuni en congrès. Selon deux récents sondages, près de neuf Français sur dix sont favorables à cette mesure. «Mais faut-il vraiment une réforme constitutionnelle ? s'interroge Alain Juppé. «Le plus important pour lutter contre le terrorisme n'est pas là. Il faut un plan d'ensemble visant, par exemple, à investir dans les nouvelles technologies, la biométrie et la reconnaissance comportementale, à pénaliser la consultation des sites radicaux, à appliquer effectivement les peines prononcées», ajoute le maire de Bordeaux, qui attend aussi les résultats obtenus dans le cadre de l'état d'urgence pour juger de la détermination réelle du gouvernement». Reste à savoir si la «modération» d'Alain Juppé lui sera favorable aux primaires de son parti en 2016 ou si au contraire cela lui portera préjudice alors que de son côté Nicolas Sarkozy continue sa stratégie perdante de 2012 en misant sur la droite forte aux idées largement empruntées au programme du FN. F. M.

Iran

Colère après l'exécution d'un dignitaire chiite saoudien

L'exécution d'un dignitaire chiite en Arabie saoudite exacerbait hier les tensions déjà vives au Moyen-Orient, en particulier en Iran où l'ambassade saoudienne à Téhéran a été en partie détruite par des manifestants en colère.

La mise à mort du cheikh Nimr Baqer al-Nimr, figure de la contestation contre le régime saoudien, a provoqué la colère dans les communautés chiites d'Arabie saoudite, d'Irak, du Liban, de Bahreïn et du Yémen.

Elle suscite aussi l'inquiétude de l'ONU, des États-Unis et de l'Union européenne (UE) qui craignent qu'elle n'enflamme davantage les tensions entre chiites et sunnites dans la région.

Le dignitaire chiite de 56 ans a été exécuté samedi avec 46 autres personnes, dont un Tchadien et un Égyptien, condamnées pour «terrorisme». La plupart d'entre elles étaient des jihadistes du groupe Al-Qaïda.

«Sans aucun doute, le sang de ce martyr versé injustement portera ses fruits et la main divine le vengera des dirigeants saoudiens», a averti hier le guide suprême iranien, l'ayatollah Khameneï.

Quelques heures plus tôt, en milieu de nuit, des centaines de personnes en colère ont attaqué à coups de cocktails Molotov l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran dans laquelle ils ont réussi à pénétrer. «Le feu a détruit l'inté-

rieur de l'ambassade», a déclaré à l'AFP un témoin.

Le consulat saoudien à Mashhad (nord-est) a également été attaqué.

Tout en dénonçant l'exécution, le président Hassan Rohani a qualifié d'«injustifiables» les attaques contre les représentations saoudiennes, que la police diplomatique a été chargée de «protéger». Une manifestation est prévue hier après-midi à Téhéran.

Si l'indignation et la colère sont particulièrement fortes en Iran, pays musulman à 90% chiite et grand rival de l'Arabie saoudite sunnite, des chiites ont également manifesté en Arabie saoudite, à Bahreïn et en Irak, dans la ville sainte chiite de Kerbala (centre).

L'ayatollah Ali Sistani, plus haute autorité chiite en Irak, a qualifié d'«agression» le «versement du sang pur» des exécutés. Le Premier ministre Haider al-Abadi a fait part d'un «énorme choc» et averti du potentiel déstabilisateur de l'exécution de al-Nimr.

Au Liban, le mouvement chiite Hezbollah soutenu par l'Iran a dénoncé «un crime haineux perpétré sur la base de fausses allégations».

Cette exécution «provoquera la colère des jeunes» chiites en Arabie saoudite, a mis en garde Mohammed al-Nimr, le frère du cheikh. Il a précisé avoir reçu «un appel des autorités chargées de

(la) sécurité» l'informant que «les corps des martyrs ont été enterrés dans les cimetières des musulmans et ne seront pas rendus à leurs familles».

Le cheikh Nimr avait été condamné à mort en octobre 2014 pour «terrorisme», «sédition», «désobéissance au souverain» et «port d'armes» par un tribunal de Ryad. L'ONG Amnesty International avait dénoncé un «procès inique».

L'exécution de Nimr al-Nimr, qui avait étudié dans la ville sainte de Qom en Iran, risque en effet d'aggraver encore la rivalité entre Téhéran et Ryad qui s'opposent dans les crises régionales, en particulier en Syrie et au Yémen.

A Ryad, le ministère saoudien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur d'Iran pour protester contre «des déclarations agressives» de Téhéran. Elles représentent «une flagrante ingérence dans les affaires du royaume», a-t-il dénoncé.

Peu après, Ryad a accusé l'Iran de «fulminer au sujet des droits de l'Homme» alors que Téhéran mène des exécutions «sans cadre légal clair» et est bien «le dernier à pouvoir accuser d'autres de soutenir le terrorisme».

A Téhéran, le chargé d'affaires saoudien a été également convoqué au ministère des Affaires étrangères qui lui a signifié la «protestation» des autorités iraniennes.



Théâtre

La pièce «El' Laz» présentée au TNA

■ La générale de la pièce de théâtre «El' Laz» (l'as) a été présentée samedi soir à Alger, avec le souci de mettre à la lumière du jour une partie de l'histoire de la révolution algérienne, où le devoir de prendre les armes contre l'ennemi s'est mêlé à l'idéologie et à l'ego de chacun.

Par Adéla S.

Présentée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la pièce répercute le conflit avec soi, propre à quelques héros de la guerre de Libération nationale, unis pour le même idéal, pourtant parfois divergents quant aux formes à donner à la stratégie du combat libérateur.

Adaptée par Mohamed Bourahla du roman éponyme (1976) de l'écrivain algérien Tahar Ouetar (1936-2010), «El Laz», tragédie expressionniste savamment conçue par Yahia Benamar, est rendue tel un arrêt sur image sur le désir inné de vouloir mettre en conformité son idéologie et ses convictions personnelles avec l'idéal révolutionnaire qui appelait uniquement à libérer le territoire.

Dans une idée de génie d'où le spectacle puise sa force, Yahia Benamar a mis en scène

six stèles représentant des héros de guerre quittant leurs socles après avoir laissé leurs armes en suspens, pour se retrouver à nouveau dans une double temporalité liant le passé au présent pour livrer une part douloureuse de la réalité de l'histoire à la jeunesse d'aujourd'hui.

Répondant de toute évidence à l'appel de la patrie, les six monuments, dans leurs accoutrements de guerriers aux couleurs argentées – car élevés par la nation au rang de la solennité – s'échangent des vérités embarrassantes, chacun accusant l'autre de s'être enfermé dans son ego en voulant à tout pris organiser la stratégie du combat et entretenir l'élan de la révolution au nom de convictions idéologiques ou d'intentions de s'octroyer la position de leader.

«El'Laz», personnage campé par le jeune Samy Zelmati, musicien par ailleurs distribué pour la première fois, a rendu le rôle



d'un jeune d'aujourd'hui, tourmenté par le sort tragique qu'a connu son père, ancien combattant, victime d'un complot où il s'est retrouvé accusé à tort de haute trahison.

Dans des échanges intenses au rythme ascendant, les stèles animées par la seule volonté d'El Laz, s'inculpent mutuellement sans pour autant pouvoir établir de complicité avérée avec l'ennemi, laissant ainsi le doute s'installer, ce qui a accentué la douleur du jeune, confronté à des vérités qui n'avaient pas lieu d'être entre des frères de combat.

Les comédiens Hakim Benkhalel, Ali Djebara, Djallal Draoui, Laid Benamara, Hocine Moustiri, Samy Zelmati et Tarek

Atrous, permettant par moments à leurs personnages respectifs de justifier, dans des monologues, leurs attitudes sectaires, relevant de «la nature humaine», ont brillamment porté le texte occupant tous les espaces de la scène.

Le spectacle renvoyant au «Hamartia» (à l'époque du théâtre de l'Antiquité, erreur de jugement causant le malheur du héros tragique), a entretenu de manière récurrente le vieil adage populaire «Ma yebqa fel'oued ghir h'djarou» (ne restera de la rivière que ses rochers) pour dire qu'il n'y a que la vérité qui compte.

Egalement œuvre de Yahia Benamar, la scénographie faite d'un plancher tout en rouge et



d'un socle de stèle multifonctionnel pareillement teinté, a bien répercuté la teneur du propos et la densité du texte rendu en arabe classique, avec quelques interventions dans le parler populaire.

La musique et les ambiances sonores signées par Farouk Houhamdi, ont dessiné les atmosphères de méditation souhaitées par le metteur en scène, tenant le public relativement nombreux en haleine devant la pertinence d'un tel sujet porté pour la première fois sur les planches.

Les six stèles, unanimes à dire à l'issue du spectacle que rien de toutes les vérités rétablies ne touche à la sacralité de la révolution armée, rejoignent leurs socles, comme lors de la scène d'exposition, reprenant leurs armes respectives restées en suspens durant toute la représentation.

La pièce de théâtre «El'Laz» qui attend d'autres dates de programmation à travers le territoire national, est produite par le théâtre régional de Souk Ahras sous l'égide du ministère de la Culture.

A. S./APS

Theniet El Had

Exposition de tableaux de Mohamed Belahcen

Une exposition de tableaux sur le thème de l'environnement de l'artiste plasticien Mohamed Belahcen se tient depuis samedi au centre de proximité de jeunes de la ville de Theniet El Had (Tissemsilt).

Cet natif de Theniet El Had expose durant une semaine, plus d'une centaine de toiles confectionnées avec du sable et du verre traitant de l'environnement et de la nature et ses éléments dont le cèdre de l'Atlas planté dans la forêt d'El Meddad et les oiseaux menacés de disparition dont le chardon qui vit au Parc national de cèdre.

En abordant ces thèmes, l'artiste Belahcen tente d'attirer l'attention des ama-

teurs de la nature de la wilaya pour davantage de protection des espèces végétales et animales vivant au parc El Meddad.

Dans ce cadre, il a indiqué à l'APS que toutes ses œuvres artistiques ont un rapport avec le Parc national de cèdre qui constitue un lieu naturel unique dans son genre disposant de plus de 70 espèces animales protégées par la loi et autres végétales rares.

Il a ajouté que ces thèmes ont été traités dans ses tableaux pour sensibiliser différentes couches de la société à l'importance du patrimoine forestier de la wilaya pour l'écosystème et la biodiversité.

L'artiste Belahcen a indiqué que le dessin

sur le verre nécessite une technique de précision et du doigté exigeant un grand effort. Il a confié qu'avant d'entamer une œuvre, il effectue une visite au parc de cèdre, où il découvre chaque jour un élément nouveau et une muse pour sa soif de créativité.

La grande ambition de cet artiste est d'exposer dans les wilayas du pays et de faire passer son message de sensibilisation à la sauvegarde de la faune et de la flore en Algérie. Mohamed Belahcen a annoncé, pour les prochaines semaines, le lancement d'un atelier de formation au profit des élèves d'écoles primaires dans le domaine de dessin sur verre.

Adel H.

«Sarhou» de Mouloud Fertouni

Une pérégrination poétique dans l'univers targui

L'écrivain-poète Mouloud Fertouni, de Tamanrasset, a-t-il dit, de contes et de mythes transmis à ce jour par les femmes durant des réunions traditionnelles, autour de théières «interdités aux hommes».

Le mot «Sarhou» choisi comme titre à son roman est un terme polysémique exprimant à la fois la beauté, la vertu et la bravoure, a affirmé le poète écrivain, soulignant que quiconque réunit ces qualités sera «toujours exemplaire et apprécié de ses prochains».

Sarhou relate l'histoire mouvementée de Maimoun, un targui diplômé universitaire qui prend pour épouse Aminata, la tante de sa cousine Tin Hinan.

S'ensuit une série de situations ayant en commun la magie

des paysages du Grand Sud.

Ce premier roman de Mouloud Fertouni, publié en 2014 par les éditions Mezouara d'El Oued est un reflet des pré-occupations de «l'intellectuel» de Tamanrasset qui reste fidèle à son patrimoine et à sa culture orale.

La rencontre avec Fertouni fut une soirée typique des veillées sahariennes, rehaussée par les sons mélodieux de l'Oud dont les cordes étaient caressées par l'artiste Abderraouf Amoura. Il ne manquait que le thé à la menthe pour que l'illusion soit parfaite.

R. C.

Musique

Décès du chanteur français Michel Delpech

Le chanteur, auteur et compositeur français Michel Delpech est décédé samedi soir à l'âge de 69 ans des suites d'un cancer, ont rapporté les médias français. Michel Delpech souffrait depuis trois ans d'un cancer de la gorge qui l'avait obligé à quitter la scène en 2013. Dès ses débuts de carrière en 1964 il avait su se faire une place dans la chanson de variété. Ses tubes comme «Le Loir et Cher», «Chez Laurette» ou «Quand j'étais chanteur» avaient connu un immense succès.

K. L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Maison de la culture Mohamed-Seradj de Skikda :
Jusqu'au 5 janvier 2016 :
13^e Salon national du livre.

Galerie des ateliers Bouffée d'art
Jusqu'au 14 janvier 2016 :
Exposition collective de peinture, par les artistes Yacine Belferd, Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius
Jusqu'au 31 janvier 2016 :
Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi Ben M'hidi, Alger-Centre)
Jusqu'au 11 février 2016 :
Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Coup-franc direct

Des dirigeants à bannir

Par Mahfoud M.

Le club du RCA vit la plus difficile crise de son existence, avec un climat malsain qui s'est installé depuis quelque temps et la décision de nombre de joueurs de partir étant donné qu'ils n'ont rien reçu depuis plus de cinq mois. L'entraîneur a aussi craqué et a décidé de quitter le navire dès maintenant ne voulant pas assister au naufrage, car il sait qu'avec ce qui se passe le club ne sera pas sauvé très certainement. Pendant ce temps, les dirigeants ne se manifestent pas et font la sourde oreille devant l'appel des amoureux d'Ezzergua de faire quelque chose pour sauver leur équipe favorite. Ce genre de responsables sont à bannir étant donné qu'ils ne font rien pour assumer leurs responsabilités et préfèrent plutôt cacher leur tête comme le fait l'autruche. Que peut-on espérer avec ce genre de dirigeants à la tête de nos clubs ? Il est clair que ces responsables ne peuvent en aucun cas avoir un quelconque rôle à jouer dans le nouveau contexte de la balle ronde nationale et à l'ère du professionnalisme qui fait qu'ils devraient se débrouiller pour trouver les ressources leur permettant de subvenir aux besoins des clubs qu'ils président. L'heure est grave et les responsables du football algérien se doivent d'intervenir pour ne plus permettre cette mascarade à l'avenir.

M. M.

EN de handball

Boucekriou ne se précipite pas



coéquipiers en vue de la CAN. Avant de rallier la Slovaquie, pour son dernier stage de préparation qui sera ponctué par quatre matchs amicaux face à des clubs de première division slovaques, le Sept algérien, au repos durant deux jours, sera en regroupement les 3 et 4 janvier à Alger. L'effectif retenu par le coach national pour le stage en Slovaquie sera arrêté dimanche après l'avis du médecin de l'équipe nationale, Mellal Youcef sur l'état de santé des joueurs Hichem Kaâbeche et Ryad Chahbour, blessés. L'entraîneur national a fait savoir que ce dernier qui était soumis à des soins intensifs est quasi rétabli et sera parmi le groupe pour le prochain stage, alors que la présence d'Hichem Kaâbeche dépendra du résultat de l'IRM qu'il a passée samedi et de l'avis du médecin de l'équipe nationale. Concernant le cas de Mohamed Mokrani, Boucekriou a affirmé que l'international algérien qui évolue à l'US Créteil (France) sera présent avec les «Verts» à partir de dimanche à Alger avant de rallier la Slovaquie. Le Sept national est retourné jeudi soir à Alger après avoir effectué un stage en Serbie. Il a affronté et battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis un succès

LA LISTE des 18 joueurs algériens sélectionnés pour disputer la coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte), sera dévoilée après le dernier stage de préparation qui se déroulera du 5 au 16 janvier en Slovaquie, a indiqué samedi le coach national Salah Boucekriou. «La liste définitive des joueurs appelés à disputer la CAN-2016 sera dévoilée après notre stage en Slovaquie», a déclaré Boucekriou, ajoutant avoir retenu 20 éléments pour ce regroupement précompétitif. Le nouvel ailier-droit franco-algérien Moncef Mathias-Soltane, à l'essai durant le stage de Serbie, a cependant anticipé les choses en annonçant sur sa page facebook qu'il avait été écarté de l'équipe, espérant avoir une seconde chance à l'avenir et souhaitant bon courage à ses

Sondage APS des meilleurs athlètes 2015

Mohamed Flissi et Kaouther Ouallal sacrés

LE BOXEUR Mohamed Flissi et la judoka Kaouther Ouallal ont été sacrés meilleurs sportifs algériens de l'année 2015 à l'issue du traditionnel sondage Brahim-Dahmani organisé par l'agence Algérie-Presse-Service (APS). Flissi (52 kg), médaillé de bronze aux championnats du monde 2015 à Doha (Qatar) notamment, a remporté 63,63% des suffrages, devançant Lyes Bouyakoub (judo) avec 22,72% et Larbi Bouraâda (athlétisme) qui a eu 13,63%. De son côté, Kaouther Ouallal (-78 kg), championne d'Afrique à Libreville (Gabon) et médaillée d'or aux

jeux Africains à Brazzaville (Congo), a rattrapé 66,66% des suffrages, devant Amina Mezioud (échecs) avec 14,28%, alors que Farah Boufadene (gymnastique) et Souhila Bouchene (boxe) ont remporté chacune 9,52% des voix exprimées.

Mohamed Flissi et Kaouther Ouallal succèdent respectivement au palmarès du sondage, à l'ancien gardien de but de l'équipe nationale de handball Abdelmalek Slaahji et à l'ex-capitaine de la sélection algérienne de volley-ball, Fatima-Zohra Oukazi, primés en 2014.

Il offre la victoire à son club face à Porto

Super Slimani vous salue bien !

■ L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, a été avant-hier soir l'auteur d'un doublé qui a permis d'offrir la victoire à son équipe face au rival du FC Porto (2-0) en match comptant pour la 15^e journée du championnat portugais de football.

Par Mahfoud M.

Le joueur algérien avait ouvert la marque à la 27^e minute de jeu, en reprenant de la tête un coup franc tiré du côté gauche. En seconde période, l'ancien baroudeur du CR Belouizdad a scellé le sort de la partie en marquant le second but du Sporting (85'), cette fois-ci du pied, réussissant ainsi son deuxième duel face à l'ancien gardien de but du Real Madrid, l'Espagnol Iker Casillas. C'est une grosse performance pour Slimani qui a prit à défaut l'un des meilleurs gardiens du monde, le légendaire et ancien keeper du Real, Casillas. Il a aussi tenu sa parole, lui qui avait promis aux fans du Sporting de faire tout ce qui est de son possible pour assurer la victoire face au rival Porto et donc reprendre la première place au classement de la Liga Sagrê. Grâce à ce



Slimani continue de briller au Portugal

doublé, Slimani compte 10 réalisations depuis le début du championnat, se plaçant à la 2^e place au classement des buteurs. C'est une saison fabuleuse pour l'ancien belouizdadi qui prouve, encore une fois, qu'il mérite le titre de buteur de la sélection nationale, lui qui a été l'auteur de 26 réalisations la saison dernière. Slimani ne voudra

certainement pas s'arrêter là et souhaite en planter d'autres banderilles, lui qui a amélioré son jeu en rejoignant le championnat portugais. Ce n'est malheureusement pas le cas de l'autre international et sociétaire du FC Porto, Yacine Brahimi qui était pratiquement transparent lors de ce choc de la première ligue portugaise.

M. M.

Hacen Hamar

«J'espère trouver un accord avec le Club Africain pour Djabou»

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hacen Hamar a affirmé qu'il était en négociations avec son homologue du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) Slim Riahi pour le transfert du milieu international algérien Abdelmoumen Djabou lors de l'actuel mercato d'hiver. «Les négociations sont en cours avec le Club Africain pour le transfert de Djabou qui a manifesté son désir de revenir à l'Entente. J'espère qu'un accord sera ficelé prochainement, pour l'intérêt de l'ESS et du joueur», a indiqué le premier responsable du club des hauts plateaux. Djabou, absent des terrains depuis mai 2015, avait renouvelé, il y a deux mois, son contrat avec le Club Africain, qui court désormais jusqu'en 2017. Le joueur avait rejoint le champion de Tunisie en titre en 2012 pour un bail de deux saisons. La direction du Club Africain a rappelé, vendredi soir via un communiqué, que Djabou, n'avait pas le droit de signer dans un autre club sans son aval. «Par déontologie, j'ai contacté le président du Club Africain Slim Riahi pour Djabou, puisqu'il est toujours sous contrat. Je suis persuadé que le transfert sera finalisé bientôt et le joueur finira par revenir au bercail», a ajouté le responsable sétifien. Djabou (29 ans) avait repris en novembre dernier les entraînements avec le Club Africain après une absence de sept mois à cause d'une blessure au genou. Il avait été opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés. Toutefois, son absence prolongée, en dépit de son rétablissement, a suscité beaucoup d'interrogations dans

l'entourage du club tunisois. Il avait disputé la saison dernière 18 matchs en championnat et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion remporté par les Clubistes. Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué aucun match.

«Je ne pouvais pas retenir Benyettou»

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hassan Hammar a affirmé samedi qu'il ne pouvait pas retenir son attaquant Mohamed Benyettou, sur le point de finaliser son transfert avec la formation saoudienne d'Al-Shabab (première division). «Le joueur a manifesté le souhait de tenter une expérience à l'étranger, nous avons accepté son transfert à Al-Shabab où tout

a été finalisé. Benyettou est dans l'attente d'un visa pour entrer en Arabie saoudite. Il devrait s'envoler cette semaine pour signer son contrat de trois saisons», a indiqué à l'APS le premier responsable du champion d'Algérie en titre. Benyettou (26 ans) avait rejoint l'Entente en 2014 pour un contrat de deux saisons en provenance du MC Oran (Ligue 1/Algérie). Sous les couleurs sétifiennes, le joueur a inscrit 15 buts en 56 apparitions, toutes compétitions confondues. «Il était un joueur inconnu sur la scène nationale, et grâce à l'ESS il s'est fait un nom. Son départ pourrait être préjudiciable pour l'équipe qui a manqué d'efficacité offensive lors de la phase aller (ndlr, 10 buts), mais ne nous pouvons pas le retenir contre son gré. Je lui souhaite bon courage avec son nouveau club», a ajouté Hammar.

Naples

Ghoulam parmi les joueurs les plus utilisés cette saison

L'INTERNATIONAL algérien, Fawzi Ghoulam, est parmi les joueurs les plus utilisés par son club Naples au cours de la première partie du championnat de Serie A italienne de football en comptabilisant 1553 minutes comme temps de jeu. La palme d'or dans ce registre revient au gardien de but espagnol Reina avec 1890 minutes, suivi du Sénégalais Koulibaly (1778) et de l'Espagnol Albiol (1642). Le meilleur buteur de l'équipe, l'Argentin Higuain, lui, a engrangé 1637 minutes comme temps de jeu. Ghoulam (24 ans) avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1, France). Il a réussi à s'imposer en titulaire à part entière depuis ses débuts sous les couleurs du club du Sud de l'Italie. Le latéral gauche qui compte 4 réalisations en 24 sélections avec l'équipe algérienne, n'a toutefois toujours pas débloqué son compteur buts en club. Naples pointe à la troisième place au classement de la Serie A après 17 matchs avec 35 points, distancée d'une seule unité par le leader, l'Inter Milan.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Un centre d'affaires pour faire vivre la ville

UNE SÉANCE de travail a été présidée récemment par le wali de Béjaïa sur le lancement du projet de réalisation du centre d'affaires prévu au niveau de la zone d'activités de la commune de Béjaïa. La réunion a regroupé les directeurs de l'exécutif ainsi que les élus de l'APC de Béjaïa et quelques industriels qui sont déjà installés au niveau de cette zone. Cette réunion a été précédée par une sortie sur le site en question, une sortie au cours laquelle le wali avait donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement d'un des boulevards prévus dans le cadre de la réhabilitation de toute la zone. "Il a instruit les élus de l'APC afin d'entamer les travaux restants au plus vite dont la trémie, le carrefour, les voies primaires, etc." "Le wali veut réaliser un nouveau centre ville adéquat pour la commune de Béjaïa et un appel est lancé aux investisseurs désirant participer à ce projet", souligne la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis récemment. Ce centre rentre dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement adoptée en faveur de la wilaya et de la commune de Béjaïa en particulier, première fenêtre de la wilaya, décidé par le chef de l'exécutif dès son installation et

prise de fonction au niveau de la wilaya", ajoute la même source. Ce centre d'affaire qui fonctionnera en H24 permettra la création de plusieurs emplois et devra également faire respirer la ville de Béjaïa, dont le tissu urbain est en saturation, et la ville en situation d'asphyxie. En sus des bâtiments qui abriteront les bureaux, il a été prévu d'y réaliser un parking à étages doté de toutes les prestations nécessaires (station d'essence, de lavage,...etc. avec une station urbaine également, et à ce sujet, le wali a lancé aussi un appel pour un investissement dans le cadre de la création de sociétés de taxi, un moyen transport plus adéquat que les bus pour les rues (étroites) de Béjaïa notamment, au niveau de l'ancienne ville. Des salles pour expositions, foires, d'activités culturelles sont également prévues dans ce quartier comme il es prévu aussi des centres de remises en forme, un créneau très mal exploité à Béjaïa. "Un délai de 10 jours a été fixé par le premier responsable de la wilaya à l'intention des industriels qui occupent cette zone afin de présenter des réflexions autour de ces projets qui doivent être réalisés au niveau de centre d'affaires", souligne-t-on. **Hocine Cherfa**

Jijel

Trois refuges servant d'abris aux terroristes détruits

TROIS REFUGES qui servaient d'abris aux terroristes ont été découverts et détruits samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Jijel, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e région militaire) ont découvert et détruit, le 2 janvier 2016, trois refuges pour terroristes", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de

la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e région militaire) "ont appréhendé deux contrebandiers et ont saisi un véhicule tout-terrain, deux motos, un détecteur de métaux et 1,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", relève le communiqué. Dans le secteur opérationnel de Djanet (4e région militaire), un détachement de l'ANP "a saisi un véhicule tout-terrain chargé de 100 kilogrammes de câbles de cuivre", ajoute la même source.

Hani Y./APS

Draa Ben Khedda

Un homme retrouvé assassiné en son domicile

UN HOMME a été retrouvé assassiné, samedi après-midi, en son domicile sis à la cité 400 logements DNC de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de la ville de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. La victime, T.M (55 ans), a été découverte par ses enfants qui ont donné l'aler-

te. Selon les indications fournies par la source, la victime portait des traces de violence au niveau de la tête. Les éléments de la sûreté de la daïra de Draa Ben Khedda ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de ce meurtre et identifier et arrêter le ou les auteurs de ce crime. **H. M.**

DRAME DE L'AFRIQUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Le lycée de Tirmatine baptisé au nom de Hocine Ait Ahmed

■ La décision de baptiser cet établissement au nom du leader historique a été prise le lendemain de sa mort, à la faveur d'une délibération de l'Assemblée populaire communale.

Par Hamid Messir

Le nom de l'un des héros de la guerre de Libération nationale, enterré vendredi dernier dans son village natal Ait Ahmed dans la commune d'Ait Yahia, en l'occurrence Hocine Ait Ahmed, a été donné au nouveau lycée de Tirmatine (14 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) inauguré, hier, à l'occasion de la reprise des cours après les vacances scolaires d'hiver.

La décision de baptiser cet établissement au nom du leader historique a été prise le lendemain de sa mort, à la faveur d'une délibération de l'Assemblée populaire communale (APC). La cérémonie a eu lieu en présence des autorités locales, des responsables locaux du Front des forces socialistes (FFS) et des parents d'élèves. C'est la première baptismation

d'une structure au nom de Hocine Ait Ahmed à l'échelle nationale, intervenant quelques jours seulement après son décès survenu le 23 décembre 2015 à Lausanne.

Il est à noter, par ailleurs, que cet établissement lancé en chantier il y a 14 ans, évitera ainsi aux élèves du cycle secondaire de la commune de faire de longs trajets pour leur scolarité comme c'était le cas jusqu'à cette année. Une partie était scolarisée à Tizi Ouzou, l'autre à Draa Ben Khedda et une troisième à Maatkas. L'établissement en



question est d'une capacité pédagogique de 800 places et 300 repas en demi-pension.

H. M.

Oum El Bouaghi

Trois morts dans un accident de la circulation

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche près de la ville d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Un véhicule léger et un bus sont entrés en collision au lieu-dit Bir Djedida (4 km à l'ouest d'Oum El Bouaghi), provoquant la mort de trois personnes âgées

entre 25 et 35 ans, a précisé la même source.

Les victimes de cet accident ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. **Amer T.**